VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIARE.

VENTE ATTRAYANTE

DE

PROPRIÉTÉS

DE CHOIX

Avantageusement situées et rémunératives

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Quatrième Districts

Succession d'Evelina Davis, Veuve de Louis Mathe, Elizabeth Boubede, Veuve Mazarin J. Carper et Charles Félix Tricou

VS

JOHN BOUBEDE.

No 69121—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C."

Par SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR--Placide J. Spear Encanteur.

Membres de la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 802 Perdido, près de la rue Carondelet. Il sera vendu à l'encan

MERCREDI, le 8 JUIN 1904

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, à midi.

En vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 2 mai 1904 et le jugement signé en pleine Cour le 6 mai 1904 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrite à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1643 Rue Gravier.

1 UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 405 borné par les rues Gravier, Commune, Maintenant l'avenue Tulane, les rues Magnolia et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 2, et mesurant 28 6' 2 de face à la rue Gravier par 109 1 entre lignes parallèles. D'après un devis et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 23 juin 1896, le dit lot commençant à une distance de 57 2 3 de l'encoignure des rues Gravier et Magnolia, et mesurant 28 6 2 de face sur la dite rue Gravier par 109 10 de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe le 14 janvier 1882 à une vente faite par le Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans dans le procès de John Boubede vs Sarah Steele et à No C. D. C. enregistré dans le livre du bureau des transfert 117, folio 71.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 1643 rue Gravier, et comprenant un cottage simple ayant trois chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond avant 2 chambres, hangar, citerne, latrine. Loué $13 par mois.

1126 Rue Dryades.

2 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'ilet No 277 borné par les rues Dryades, Calliope, Baronne et maintenant rue Baronne et Clio, le dit lot mesurant 31 11 7 de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127 10 5 entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe à une vente faite par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans le 16 mars 1874 dans le procès de John Boubede vs J. Moynihan enregistré dans le livre du bureau des transferts 104, folio 349.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 1126 rue Dryades et comprenant une résidence à deux étages ayant au rez de chaussée salon et salle à manger et vestibule, au premier étage deux chambres et cabinet et escalier. Contiguë à la maison principale est une bâtisse à deux étages avec quatre chambres, latrine aux deux étages et dans le fond avec cinq chambres, citerne, etc. Louée $25 par mois.

2129-2131 rue Première.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans l'ilet No 300, borné par les rues Philip, Première, St Patrick (maintenant Saratoga) et St David (maintenant Sud Franklin). Le dit lot de terre est désigné par le No 3 et mesurant 30 de face à la rue Première sur 91 8 de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe à une vente faite le 16 Novembre 1886, par le Shérif Civil dans le procès de Jean Boubede vs. George Fiearning, No 18,792 C. D. C. enregistré dans les bureaux des transferts dans le livre 126, folio 439. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos 2129 et 2131 rue Première, consistant en une résidence double à un étage, contenant six chambres, citerne, latrine, etc., et louée $17.00 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

1009-1011 Rue Claiborne.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 206, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Ursulines, mesurant 31' 6" de face à la rue Claiborne, sur 106' 6" de profondeur en mesure Anglaise.

Acquis par Louis Mathe de Léon Lavergne et als par acte par devant Octave Morel, ancien notaire, le 23 mars 1867, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 93, folio 117.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1009 1011 avenue Claiborne, et comprenant un joli cottage double, ayant trois chambres au rez de chaussée de chaque côté, et une chambre et cabinet dans la mansarde de chaque côté, et une bâtisse à deux étages dans le fond avec deux chambres de chaque côté, hangar, latrine, etc. Louée $27 par mois.

1128 Rue Claiborne.

5. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 199, borné par la rue Claiborne, le Chemin du Bayou (maintenant rue Hôpital), la rue Robertson et l'avenue Ursulines, mesurant en mesure américaine, 26' de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de 55' sur le côté du lot vers l'avenue Ursulines et 65' sur l'autre ligne de côté et 27' 10" sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 1128 rue Claiborne et comprenant un cottage simple ayant quatre chambres au rez de chaussée et deux chambres et cabinet et étage supérieur, citerne, latrine. D'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904 le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Claiborne, 55 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Ursulines et 64 pieds 3 1 sur la ligne opposée et 27 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Acquis par Louis Mathe de Wm. Joseph Chalon, par acte par devant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville le 24 février 1854, et dûment enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 64, folio 23.

3301-3303 rue St Philippe

6. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot de terre formant l'encoignure de la rue St Philippe et l'avenue Hagan et mesurant plus ou moins 30 2 de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 86 entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre A et mesure 28 pieds 0 pouce 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et face à la rue Hagan de 86 pieds 1 pouce et 4 lignes.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire le 10 novembre 1893, enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 147, folio 797. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 3301-3303 rue St Philippe et consistant en un cottage double à un étage contenant quatre chambres de chaque côté, citerne, latrines et hangar de chaque côté et loué $14 par mois.

3305-3307 rue Saint-Philippe.

7. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 464, borné par la rue Première, l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St Jean et contigu à la propriété ci-dessus décrite mesurant plus ou moins 32 10 de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 86 entre lignes parallèles d'après un croquis et un certificat d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, en date du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre B et mesure 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 85 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar, désignées par les Nos municipaux 3305-3307 rue St Philippe. Louée $14 par mois. Acquis par la défunte veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire le 10 novembre 1893 et enregistré dans le bureau des transferts, livre 147, folio 797.

3309-3311 rue Saint-Philippe.

8. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St Philippe, St John et le Bayou St Jean. Le dit lot de terre mesurant plus ou moins 32 10 de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur la rue St Jean de 86 entre lignes parallèles, d'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre C et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 84 pieds, 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Acquis par la veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun par acte pardevant Jules F. Meunier, notaire le 10 novembre 1893. Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. Les améliorations sont désignées par les Nos 3309-3311 rue St Philippe et consistant en un joli cottage en bois à un étage, contenant trois chambres de chaque côté, citerne, latrine, hangar, etc. Loué $14 par mois.

1013-1015 Avenue Hagan

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première, l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot mesurant plus ou moins 33 6 à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93 entre lignes parallèles. Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 147, folio 797. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est ainsi désigné par la lettre D et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double à un étage, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar. Loué $14 par mois, et est désigné par les Nos 1013-1015 avenue Hagan.

Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893.

1017-1019 Avenue Hagan.

10. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 464, borné par l'avenue Hagan ou rue Première, les rues St Philippe, St John et le Bayou St John et mesurant plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre E et mesure 32 pieds, 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, le 10 novembre 1893.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797.

Les améliorations sont désignées par les Nos 1017 et 1019 avenue Hagan, et consistant en un cottage double en bois à un étage contenant trois chambres, de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

1021-1023 Avenue Hagan

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John et St Philippe et le Bayou St John, le dit lot de terre mesure plus ou moins 33 6 de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93 entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant les restes d'une bâtisse brulée, désignée par les Nos 1021-1023 avenue Hagan. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre F et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe, de A. B. Dembrun par acte passé pardevant J. F. Meunier, le 10 Novembre 1893. Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

1027-1029 Avenue Hagan

12. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 464 borné par l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, et mesurant plus ou moins 33, 6 de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93 entre lignes parallèles.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Demburn, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire le 15 novembre 1893.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre G et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1027 et 1029 avenue Hagan et comprenant les restes d'une bâtisse brûlée.

1031 Hagan Avenue

13. Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet 464 borné par l'avenue Hagan ou rue Première, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot mesurant plus ou moins 40 6 2 de face à l'avenue Hagan, 93 de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe; 101 5 de profondeur et face à la rue St John et environ 1 6 de largeur sur la ligne du fond. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre H et mesure 42 pieds, 6 lignes de face à l'avenue Hagan et pieds 10 pouces sur la ligne du lot G et 99 pieds 11 pouces et 5 lignes de face et de profondeur à la rue St John et 1 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire le 10 Novembre 1893.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 1031 l'avenue Hagan, et consistant en un cottage simple, contenant trois chambres, citerne, latrine, etc., et loué pour 7.50 par mois.

315-317 Rue Galvez

14. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 22; le dit lot mesurant en mesure américaine, 27 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118, 1 entre ligne parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 102, folio 333.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage avec une allée commune la séparant en deux logements chaque logement deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque logement, citerne et latrine. Le tout loué à $15 par mois. Désignée par les Nos 315 et 317 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe par achat de la succession de John O'Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 mai 1872.

319-321 Rue Galvez.

15. Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Galvez, Bienville, Conti et Miro, le dit lot de terre est désigné par le No 23 et mesurant en mesure américaine 27 4 de face à la rue Galvez sur 118 1 de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage avec une allée commune au centre, séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres à chaque logement, citerne, latrine de chaque côté. Le tout loué $15 par mois.

Les bâtisses sont désignées par les Nos municipaux 319 et 321 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe par acte de la succession de Jno. O'Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 mai 1872, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 102, folio 333.

323-325 Rue Galvez

16. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 24. Le dit lot mesurant, en mesure américaine 27 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118 1 entre lignes parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 102, folio 333.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de Jno. O'Donnell par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 Mai 1872.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage, avec une allée commune la séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque côté, citerne, latrine, etc. Louée pour $16 par mois et désignée par les Nos 323 et 325 rue Nord Galvez.

331 Rue Galvez

17. Un certaine lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Conti et Miro désigné par le No 3 de l'ilet No 21 (maintenant ilet No 278), et mesurant 27', 4 de face à la rue Galvez, sur une profondeur de 118, 1 entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple retiré de la rue, avec galeries sur la façade et le côté et contenant quatre chambres, citerne, latrine, etc. Loué $5 par mois. Désigné par le No municipal 331 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat à une vente faite par le Shérif Civile au procès de Louis Mathe vs H. M. Stewart, No 42,754 C. D. C. comme il est démontré de l'acte de vente du dit shérif daté le 2 mars 1874 et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103, folio 253.

QUATRIEME DISTRICT.

3213 Rue Magasin

18. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 157, borné par les rue Magasin, Pleasant, Harmony et Camp désigné comme lot No 10, dans l'ilet No 14, le dit lot mesurant 30 de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120, entre lignes parallèles, mesure Anglaise.

Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 149, folio 396.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 3213 rue Magasin et comprenant une bâtisse à deux étages, ayant aux rez de chaussée grand magasin, salle à manger et cuisine; aussi une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, servant d'entrepot, écurie, hangar, deux citernes etc., au premier étage, quatre chambres à coucher dans la maison principale et deux chambres dans la bâtisse du fond. Louée $22 par mois.

Acquis par la veuve Louis Mathe, de Louis Bahler et Henry B Schreiber par acte de vente pardevant Jules Meunier, le 29 avril 1893.

Termes et conditions:—Une moitié où plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour des actes de vente, garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spécial, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans réserve et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets, et assumant le paiement audessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1904 et de faire un dépot avec l'encanteur de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ayant droit aux 10 jours seulement du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente paadevant Jules F. Meunier notaire, aux frais des acquereurs, incluant les timbres du Revenu Intérieur.

JEROME MEUNIER

CHARLES T. SONIAT, Avocats.

5 mai—5 15 22 29—juin 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateurs

Charles J. Hauer

Vs

Louis R. Moustier.

No 72,703—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido—LUNDI le 16 mai 1904, à 11 heures A. M., il sera vendu sur les lieux 758 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 27 avril 1994, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu des dits lieux consistant en partie de meubles de bureau, coffre fort en fer, eventails électriques, installations de gaz, carte géographique, échelles à extension, fourneaux à gazoline pour plombier, "stocks", moules, pompe alimentaire, étau Armstrong, "sett of mounds", outils pour emballage, tuyaux souterrains, vieux plomb, vieux cuivre, globes, "piping closet tanks", roue emery, tuyaux, ustensils, réservoir doublé en porcelaine, et autres articles trop nombreux à mentionner et d'après l'inventaire enregistre.

Conditions—Comptant sur l'adjudication.

5 mai—5 8 12 16

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une moitié d'intérêt indivise dans deux certains lots de terre.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,

Coin des rues Milan et Camp.

Succession de Mme Aethea T. Draughon.

No 1366. Quinzième Cour de District Judiciaire, Etat de la Louisiane, Paroisse de Calcasieu.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en vertu d'un ordre de l'Honorable la 15me Cour de District Judiciaire dans et pour le dit Etat de la Louisiane et Paroisse de Calcasieu, daté le 20me jour d'avril A. D. 1904 je procéderai de vendre à l'enchère publique, une demie d'intérêt indivise dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Magasins et Marengo, désignés comme lots Nos neuf et dix. Le lot No neuf mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No dix est contigu audit lot No neuf et mesurant 30 pied 2 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE

Encanteur, No 806 rue Perdido.

R. P. Williams, Bernard Titche, avocats.

1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1918 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

JEUDI, le 2 juin 1904.

Succession de Mme Vve Patrick Bannon.

No 72,837—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido près Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et S. Remparts, et désigné par le numéro vingt cinq sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence lequel dit lot mesurant en mesure américaine 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent douze pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un an avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 et l'acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, conserver la propriété assurée la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix et n'importe quel autres dispositions de sécurité usuelles et coutumières devant être renfermées dans l'acte.

ERNEST A. CARRERE.

Encanteur, 806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.

1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Baronne, entre les rues Girod et Julie.

Succession de Julia Ware, John B. Ware et Joséphine Ware.

No 69,921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur- Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec le consentement du co propriétaire il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, désigné par la lettre C et mesurant 25 pieds, 4 pouces de face à la rue Baronne, par 96 pieds, 3 pouces, 2 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville, le 13 janvier 1890, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en douze mois avec 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8mai 8 15 22 29—juin 5 9

F. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Productives et Augmentant en Valeurs,

SUR LES

Rues Carondelet, Philip et Brainard.

COMPRENANT

Cottage Simple à Deux Etages, Cottage Double à Deux Etages et Lots à Bâtir.

Une des meilleure situations pour demeure ou placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No 72,700—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai, 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 avril 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° La confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure N. O. de la rue Philip sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est retirée de la banquette et contenant dix chambres etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'ilet No 243, borné comme il est dit ci-dessus, désigné par la lettre A sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 9 mars, 1904, et d'après lequel le dit lot mesurant 52 pieds, 3 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et façade sur la rue Philip, de 128 pieds 7 pouces et 2 lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 127 pieds, 7 pouces et 2 lignes, sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de tout le lot No 6 sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 23 janvier 1849 déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, pour référence et partie du lot No 13 sur le plan par L. Surgi, voyer, daté le 2 mars, 1844 annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars, 1844, et partie du lot No 6 sur un plan par L. Surgi, daté le 2 mars 1844 ci-dessus référé et partie du lot No 5 sur un plan par C. A. Hedin, daté le 23 janvier 1849, ci-dessus référé. Le terrain est tracé en jardin et pelouse. La maison est fraiche et confortable et dans un voisinage désirable.

2 Un certain lot de terre dans l'ilet No 243 dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Carondelet, Brainard, Philip et Jackson. Il est désigné par la lettre B sur le susdit plan ou devis par C. Uncas Lewis d'après lequel le dit lot mesurant 28 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds, 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 28 pieds commençant à une distance de 52 pieds, 3 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Philip. Le dit lot est composé de la plus grande partie du lot No 5 sur le susdit plan de C. A. Hedin, et d'une petite partie du lot No 4 sur un devis d'arpentage fait par W. T. Thompson, député voyer de ville, daté le 7 janvier 1857 annexé pour référence à un acte pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 26 février 1857, et d'une partie du lot No 6 sur le susdit plan par L. Surgi. Il y a une barrière en fer sur la façade. C'est un site de choix à bâtir.

3° La commode et productive résidence double en bois à deux étages Nos 2253 et 2255 rue Carondelet, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Brainard, Philip et Jackson, retirée de la banquette avec une barrière en fer, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, vestibules, 10 chambres, chambre à bain, hangar, citerne, etc. Le terrain est composé de deux lots dans l'ilet No 243, borné sur le susdit et est décrit comme un certain lot désigné par la lettre C sur le susdit plan par C. Uncas Lewis d'après lequel ledit lot commence à une distance de 80 pieds 3 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Philip et mesurant 59 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles. Il est composé de tout le lot No 4 sur le susdit plan par W. T. Thompson et partie du lot No 6 sur le susdit plan par L. Surgi. Ceci est un placement supérieur dans un excellent voisinage. Pour résidence aucune meilleure ne peut être trouvée. Aussi être productive et augmentant en valeur que l'on puisse désirer. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $750 par an.

4 Un certain lot de terre dans l'ilet No 243 dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre D sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Brainard sur 117 pieds 10 pouces de profondeur et façade à la rue Philip, 117 pieds, 8 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson et une largeur sur la ligne du fond de 36 pieds 2 pouces. Il est composé de parties des lots originaux Nos 12 et 13 sur le susdit plan par L. Surgi. Dans le fond de ce lot est un cottage double en bois à un étage Nos 1721 et 1725 rue Philip. Sur le devant se trouve amplement de la place pour améliorations additionnelles. Une jolie petite demeure ou placement.

5 Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2258 et 2260 rue Brainard, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 243, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, retiré de la banquette, contenant de chaque côté galerie, 5 chambres etc. Le lot de terre est désigné par la lettre E sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il mesure 35 pieds 5 pouces de face à la rue Brainard sur 117 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et en largeur sur la ligne du fond de 35 pieds 5 pouces, commençant à une distance de 27 pieds 8 pouces de l'encoignures des rues Brainard et Philip. Il est composé de tout le lot original No 11, partie du lot original No 12 et parties des lots originaux 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Un placement qui paiera et augmentera en valeur. Le lot de terre est d'une largeur extra. Un côté est loué à bail jusqu'au 30 sept. 1904.

6° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre F sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 63 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds, 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds, 8 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces et 2 lignes. Il est composé de partie des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

7 Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre G sur ledit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 90 pieds 11 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur ledit plan par L. Surgi.

8° Un certain lot de terre dans l'ilet No 243, dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre H, sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 3 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ce lot sont d'une bâtisse double en bois à deux étages Nos 2242 et 2244 rue Brainard, contenant 4 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot donnant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois derniers lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille, respectable et agréablement amélioré.

9° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2238 et 2240 rue Brainard, sur un vaste lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 243 borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, retiré du trottoir, contenant de chaque côté galerie, 5 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre I sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 146 pieds 7 pouces 7 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant comme suit, à savoir: 35 pieds 5 pouces de façade à la rue Brainard sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip, le divisant du lot H, de 117 pieds, 8 pouces, 2 lignes auquel point ledit lot a une largeur sur une ligne courant à angle droit vers la rue Jackson de 5 pieds 5 pouces et du jusqu'à ce point il a une autre profondeur de 30 pieds sur une ligne courant parallèlement avec la rue Jackson à la ligne du fond laquelle a une largeur de 30 pieds et à une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 147 pieds 8 pouces 2 lignes. Il est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Un placement sûr productif et qui augmente de valeur. Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont sur ou près des différentes lignes de chars urbains près des églises, écoles et marchés et à une distance très courte du centre commercial. Les cottages sont des placements désirables qui se paieront eux mêmes de leurs revenus. Le propriétaire peut habiter le côté qu'il désire et louer l'autre. Les lots à bâtir sont d'attrayants sites pour y bâtir des résidences. La propriété de la rue Carondelet est excellente soit pour résidence ou placement. De plus amples informations concernant les baux et loyers seront annoncées à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en paiements égaux pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt, payable annuellement, au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche,

Dinkelspiel & Hart,

avocats.

24 av 24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions de "l'Assurance du Sun," Montre en or, Bijouterie et Argenterie.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No 72,700, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, 26 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 avril 1904, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée les articles ci-après décrits, à savoir—

1° Dix actions du stock capital de la Compagnie d'Assurance du Sun.

2° Montre en or, bijouterie, cuillères à soupe et à thé en argent, fourchettes en argent etc.

Conditions—Comptant.

BERNARD TITCHE,

avocat.

12 mai—12 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Propriété de Commerce et de Placement.

Près du Grand Centre Commercial des Affaires.

Le Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Carl Kummel.

No 73,107 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur —Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre date le 4 mai 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Les deux magasins doubles et résidence en bois à deux étages, Nos 3115, 3117, 3121 et 3123 rue Magasins, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Huitième et Neuvième, contenant magasin et une chambre au rez de chaussée et 4 chambres au premier étage de chaque côté, cour et etc., le terrain est décrit comme un certain morceau ou portion dans l'ilet 155, borné comme il est sus mentionné, l'edit morceau ou portion de terre, mesurant 61 pieds, 6 pouces, de face à la rue Magasins, par une profondeur de 95 pieds, 11 pouces, et est formé de la portion du fond des lots Nos 11 et 12 du dit ilet d'après le plan fait par Henry Moellhausen, le 11 mai 1841, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville, d'après un acte de dépôt pardevant ledit notaire, daté le 12 juin 1844, et la portion du fond du lot No 13, sur un plan par A. S. Phelps, voyer, le 8 février 1847 déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Cette propriété est dans une excellente localité pour commerce et résidence et est un placement de stabilité et de rémunération, parce que le caractère du voisinage est établi et stable et n'est sujet à un changement. La propriété se loue au taux de $950 par an. Des fortunes ont été faites et seront faites dans cette localité.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans démontré par des billets de l'acquéreur tirés à son propre ordre et par lui endossés, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt l'an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités. Les taxes dues et exigibles en 1904 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

James J. McLaughlin, avocat.

8mai—8 15 22 29—juin 5 9

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Forge et Résidence, 1917 rue Philip. Cottage double 2229 et 2231 rue Sud Remparts.

Succession de Louis Lay.

A l'Encan, JEUDI, le 9 juin 1904.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau, 732 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 73,163, dans l'affaire de la succession de Louis Lay à l'enchère publique il sera vendu:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Dryades et Laurent ou Sud Remparts, désigné par le No 10 sur un plan déposé parmi les registres de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 75 du livre des plans No 2 et mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Philip sur 125 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Dryades et 122 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 11, et 3. en largeur dans le fond.

Les améliorations consistant en une forge et résidence et connues comme No 1917 rue Philip.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Saratoga et Sud Remparts et désigné par le No 10 sur un plan déposé en l'étude de Andrew Hero Jr, notaire, sur le plan No 73, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue S. Remparts sur 126 pieds 4 pouces de profondeur.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2229 et 2231 rue Sud Remparts.

Termes et conditions Un tiers ou plus comptant à option des acquéreurs et la balance en billets des acquéreurs payable en un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les plus les taxes pour l'année courante de 1904 et faire un dépot de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs et le transfert des assurances, etc.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9.

VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double Bien Loué,

2616 et 2618 rue Iberville.

Entre les rues Broad et Dorgenois

Dans un voisinage agréable amélioré rapidement.

In Re Succession de Mathilda Zahn, veuve d'Anthony Tomasso.

No 72,213. Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY Encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, LE 14 JUIN 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, daté le 9 mai 1904, la propriété ci-après décrite, à savoir

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de cette ville et désignée comme lot No 17, de l'ilet No 45, borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Canal, Broad et Dorgenois, ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur de 156 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un joli cottage double Nos 2616 et 2618 rue Iberville, retiré de la banquette et contenant galerie sur la façade et quatre chambres de chaque côté, dans la cour du fond se trouvent hangar, citerne, etc., si vous désirez un bon placement, le voici.

Conditions—Comptant. L'acquereur devant assumer les taxes de 1904. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. E. Hébert, notaire, un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété des Quatrième et Sixième Districts.

Cinq lots de valeur pour bâtir. Les plus beaux offerts cette saison, formant le coin des rues

BROADWAY et CARROLLTON

—AUSSI—

Le magasin substantiel en briques à deux étages

Nos 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième.

JEUDI, 19 MAI 1904, à midi,

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

In Re Succession de J. Ward Gurley.

No 71,168—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 13 avril 1904, et adressé à E. Randolph Gurley, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut (maintenant Audubon) et Carrollton et les avenues Broadway et St Charles, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 34 de l'ilet No 67 sur un plan lithographié dont il est question dans l'acte de vente ci après mentionné, lesdits lots de terre mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 chacun 30 pieds de face à l'avenue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 34 mesurant 30 pieds de face à la rue Carrollton sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Carrollton, et le lot No 34, contigu et étant borné du côté vers l'avenue Broadway par lesdits lots 1, 2, 3 et 4, acquis le 24 mai 1884 enregistrés dans le livre du bureau des transferts, 118, folio 572.

2° Un certain lot de terre et améliorations dans le quatrième district. Le lot No 9 autrefois No 13 dans l'ilet No 13 (ou No 22) borné par les rues Sixième, Septième, Fulton ou St Thomas et Levée ou Tchoupitoulas et mesurant en mesure américaine comme suit: 55 pieds 8 pouces sur la rue Levée ou Tchoupitoulas 122 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Sixième, 54 pieds 5 pouces de largeur dans le fond et 110 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté supérieur le divisant du lot No 8, acquis le 12 mai 1886, enregistré dans le livre du bureau des transferts No 120, folio 800.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques bien construite à deux étages, désignée par les Nos municipaux 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième et est divisée au rez de chaussée en deux magasins. Le tout bien situé à proximité du commerce d'exportation et du "Belt Track de l'Ill. Central R. R."

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billets du vendeur garantis par les clauses usuelles de sécurité et portant sept pour cent d'intérêt par an. Les acquereurs devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY.

Encanteur.

727 rue Commune.

17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

J. Paul Hecker.

Succession de George Finwick.

No 73,058—Cour Civile de District, Division C.

PROPRIETE DU Deuxième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 25 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11 dans l'ilet 442, borné par l'avenue Ursulines, les rues St John, Rendon, St Philippe et Hagan, et mesurant comme suit, à savoir. Le lot No 10 mesurant 40 pieds 3 pouces 6 lignes de face à l'avenue Ursulines, quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St John, sur une profondeur sur le côté du lot No 19 de 103 pieds 0" 2" et 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11, et une largeur dans le fond de 15 pieds 5 pouces, et le lot No 11 mesurant 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face à l'avenue Ursulines sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante 1904, et faisant un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

Succession de Lionel R. Garcia

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 70,756—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lionel R. Garcia, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.

6 mai—6 10 15